

LES AMÉRICAINS A BEAUPORT EN 1775

Pendant leur séjour dans les environs de Québec dans l'hiver de 1775 nos amis les Américains ne se gènèrent nullement de s'emparer de ce dont ils avaient besoin.

Le 13 août 1776, le gouverneur Carleton établit deux cours de juridiction civile, l'une pour le district de Montréal l'autre pour celui de Québec, afin de recevoir un état général des comptes, tant de ceux qui avaient souffert des dommages dans leurs biens par l'invasion des rebelles que de ceux qui avaient été obligés de fournir de l'argent, des vivres ou d'autres effets aux dits rebelles.

Pour le district de Montréal, les membres de cette cour spéciale furent Pierre Livius, Guillaume Owen et Gabriel-Elzéar Taschereau.

Adam Mabane, Thomas Dunn et Claude Panet furent choisis comme commissaires pour le district de Québec.

C'est à eux que furent soumis les deux documents suivants :

“ Vincent Giroux, fermier demeurant dans la maison de Monsieur Duchenay, Seigneur de Beauport, déclare et affirme par serment, qu'à la fin du mois de Novembre de l'année mil sept cent soixante quinze, il est venu à la maison située à Beauport appartenante audit Sieur Duchenay environ cinquante rebelles armés commandés disoient ils par le nommé Jérémie Duggan, qui était avec eux. Que le dit Duggan bien connu par le déposant entra dans la maison, demanda des vivres, dit au déposant que lui Duggan savait que le déposant avait engraisé une vache, qu'il avait tué des cochons et qu'à l'instant le dit Duggan s'est annoncé maître de la maison. Que la même journée ledit Duggan et les autres personnes qui étaient avec lui prirent plusieurs